Billet de l'instituteur [suite]

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **48 (1919)**

Heft 5

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-1039214

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

dangereux appareils de compression et de torture; leur grand âge et leurs blessures ne suffisent pas à les rendre vénérables; le meilleur service qu'ils pourraient nous rendre serait de chauffer, ces prochains hivers, les enfants qu'ils ont tenus, trop longtemps, enserrés dans leur peu confortable membrure.

Alphonse WICHT.

Billet de l'instituteur

Solidarité ! Voilà, n'est-il pas vrai, un de ces mots sonores, de ces mots condiments qui entrent dans la préparation de toutes les sauces oratoires, de tous les libelles, de toutes les proclamations.

Causez avec quelques-uns des acteurs plus ou moins conscients de la dernière grève et demandez-leur pour quel mobile ils ont abandonné leur poste. Neuf sur dix vous répondront : « Mais, c'est par solidarité !... »

Mise au service d'une bonne cause, la solidarité sera génératrice d'actes de courage; mal comprise, elle deviendra un ferment de haine et de révolte.

Pour beaucoup d'individus, pratiquer la solidarité consiste à suivre servilement un mot d'ordre, à imiter le geste du voisin, à hurler quand les loups hurlent et à décamper avec eux s'ils prennent la fuite. C'est la solidarité des pleutres; elle est synonyme d'avachissement.

La vraie solidarité n'est point cela. Elle m'apparaît comme une force bienfaisante capable de susciter l'enthousiasme, de faire marcher les faibles, les indécis et de les entraîner dans la voie du bien. Elle est à la fois un stimulant et un réconfort dans le chemin du devoir, un appui amical dans les difficultés.

Défendre obstinément une opinion parce que c'est l'opinion de la majorité, vouloir blanchir à tout prix un collègue coupable témoigne d'une certaine ténacité de caractère, mais ce n'est pas de la solidarité. Le mal est toujours le mal où qu'il se trouve et la solidarité ne réussira jamais à le changer en bien. Elle nous dictera, il est vrai, l'indulgence qui excuse certaines faiblesses, explique certaines erreurs et oppose courageusement à la faute la bonne action qui la rachète. C'est par solidarité que nous tendrons au collègue dans le malheur une main fraternelle qui l'aidera à franchir le mauvais pas. C'est par solidarité que nous ferons taire notre égoïsme personnel lorsque les intérêts de la collectivité sont en jeu.

Que de fois n'ai-je pas entendu des instituteurs, qui se piquent pourtant d'un esprit de solidarité à toute épreuve, critiquer méchamment un voisin, voire un ami, étaler avec complaisance ses petits ridicules, enfler d'insignifiantes peccadilles, ravaler ses mérites et saper son autorité !

Que de fois n'ai-je pas été décontenancé en entendant certains collègues parler de leurs prédécesseurs avec une désinvolture frisant l'impertinence ! A leur arrivée tout marchait à la dérive, la classe était un ramassis d'ignares et de polissons. Mais quel changement depuis lors ! Maintenant, tout marche à merveille ; les élèves ont fait des progrès étonnants, on ne les reconnaît plus... C'est que, voyez-vous, le « vieux » ne savait pas ceci, n'appliquait pas cela, etc, etc... Vous connaissez la chanson.

Et ces remplaçants qui s'installent pour quelques semaines dans une école et prétendent tout rénover, tout redresser, savent-ils ce qu'est la solidarité ?

Et ces raseurs qui, dans les assemblées où se discutent les intérêts de toute la corporation, ne songent qu'à leurs mesquins profits personnels, ont-ils conscience de leur égoïsme ?

C'en est assez, je crois, pour montrer que dans notre profession, qui devrait constituer une élite, nous pratiquons souvent bien mal la solidarité.

Quand « l'union sacrée » régnera parmi nous, quand nous aurons, à un haut degré, ce qu'on appelle « l'esprit de corps », notre autorité, notre influence se trouveront décuplées aux yeux des populations. Nous aurons cette force morale qui ouvre les cœurs et commande la bienveillance et nos revendications seront non seulement écoutées avec plus de sympathie, mais surtout seront soutenues avec plus d'empressement et de fermeté. X.

PARTIE PRATIQUE

Le travail du fer

1. *Tâches d'observations.* — La forge de la localité dont la porte est toujours ouverte, les machines, les outils, le fer en barre, en lame, les fers à cheval suspendus ; le forgeron au travail ; gravure représentant un haut-fourneau. (Livre de lecture IIme degré, page 252.)

2. *Leçons de choses* basées sur les tâches d'observations avec explications raisonnées. — Pourquoi la porte de la forge est-elle toujours ouverte ? — Pourquoi le forgeron retrousse-t-il ses manches ? — Pourquoi porte-t-il un tablier de cuir ? — Avec quoi attise-t-il le feu ? — Comment est le fer qu'on a longtemps chauffé ? — Pourquoi fait-on rougir le fer ? — Avec quoi le forgeron façonne-t-il le fer ? — En quoi est l'enclume ? — Où est-elle placée ? — Qu'entend-on lorsqu'on la frappe ?

Le fer se trouve-t-il dans la terre tel qu'on l'a vu à la forge ? — Non. Ce que l'on sort de terre, ce sont des pierres rougeâtres et jaunâtres, très lourdes, les unes dures et brillantes, les autres tendres et comme poussiéreuses ; elles ressemblent à une masse de fer rouillé. Cette rouille, tantôt friable comme de la terre glaise séchée, tantôt durcie par d'autres matières, forme dans la terre des amas considérables semblables à ceux de la tourbe, de la houille ; on l'appelle « minerai de